SUJET

LOGEMENT DES AUTOCHTONES

ENJEU

Que fait le gouvernement pour répondre aux besoins des autochtones en matière de logement?

FAITS SAILLANTS - PLACEMENTS

Budget de 2018

- 1.5\$ milliards sur la stratégie de logement basée sur la distinction (administré par SAC)
 - 600\$ millions supplémentaires sur trois ans pour appuyer le logement dans les réserves, dans le cadre d'une stratégie sur dix ans sur le logement des Premières Nations, qui est en voie d'être élaborée avec les Premières Nations:
 - 400\$ millions sur 10 ans afin de soutenir un plan de logement dirigé par des Inuits pour les régions inuites du Nunavik, du Nunatsiavut et de l'Inuvialuit. 500\$ millions sur 10 ans pour supporter la stratégie sur le logement pour la nation Métis. (administré par SAC)

Budget de 2017

- 225\$ millions pour améliorer les conditions de logement des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant dans les villes. (200 millions dans le cadre des ententes avec les provinces et territoires et 25 millions pour le logements destinés au Autochtones dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement)
- **4\$ milliards** pour l'infrastructure dans les communautés autochtones, dont une partie peut être consacrée au logement (à déterminer). (administré par Services aux Autochtones Canada)
- 240\$ millions sur 10 ans afin d'appuyer le logement au Nunavut

Budget de 2016

- 554,3\$ millions sur deux ans pour répondre à d'urgents besoins de logement :
 - o 416,6\$ millions pour répondre aux besoins de logement immédiats.
 - 127,7\$ millions pour soutenir la rénovation et la modernisation de logements existants.
 - 10\$ millions pour le développement des compétences et des capacités en conception, construction, inspection et gestion générale des logements.
- 5 717 habitations seront rénovées ou mises aux normes (en date du 31 mars 2018);
- **464 communautés** bénéficiaires d'une aide pour des activités de développement du potentiel (en date du 31 Janvier 2018);
- **10,4\$ millions** sur trois ans (engagés) pour la construction de cinq refuges pour victimes de violence familiale. En date du 31 mars, 2019 la construction des cinq refuges ont été complétés.

Budget 2016 et 2017

- Le budget 2016 consacrait 5\$ millions pour 2016-2017 et le budget 2017 consacrait un montant additionnel de 12,8 millions de dollars sur trois ans dans le cadre de l'Initiative de stages en habitation de la SCHL pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits.
 - En date du 30 septembre 2020, plus de 1 860 nouveaux stages pour les jeunes Autochtones et Inuits entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2020.
- Les améliorations apportées à la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) ont permis d'obtenir 4 millions de dollars supplémentaires pour appuyer 275 stages rémunérés pour l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes Autochtones le 25 juin 2020 dans le cadre de la réponse du gouvernement à COVID-19 et à l'emploi des jeunes.

Financement existant (Section 95)

- 326\$ millions pour le logement dans les réserves :
 - o 183 millions de dollars : part de la SCHL;
 - Construction de 750 logements, rénovation de 450 logements et subventions continues à 22 600 ménages. (Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020)

RÉPONSE

- Le gouvernement s'est engagé à améliorer les résultats en matière de logement pour les autochtones et à établir une nouvelle relation avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.
- Le gouvernement a engagé de nouveaux fonds dans les budgets fédéraux successifs de 2016, 2017 et 2018, pour soutenir le logement autochtone au Canada - cela comprend les Premières Nations vivant dans les réserves et dans les communautés urbaines et rurales, ainsi que dans l'Inuit Nunangat et le Nord.
- Le gouvernement à engagé \$1.5 milliards pour mettre de l'avant une stratégie sur le logement fondée sur les distinctions dirigée par les Premières Nations, un plan de logement dirigé par les Inuits et une stratégie de logement de la Nation métisse.
- La Stratégie nationale sur le logement inclus des investissements de plus de 55 milliards qui fera une différence dans la vie des peuples autochtones.
 Les initiatives de la Stratégie visent à couvrir un large évantail de besoins allant des maisons d'hébergement à l'accès à la propriété.
- L'Initiative fédérale sur le logement communautaire, dotée d'un budget de 500 millions de dollars, aidera à protéger le caractère abordable des ménages à faible revenu, y compris les peuples autochtones, desservis par des fournisseurs de logements dont les accords d'exploitation arrivent à expiration.
- Un nouvel investissement de 225 millions de dollars permettra aux fournisseurs de logements communautaires de protéger leur prix abordable et de procéder aux réparations nécessaires aux logements destinés aux peuples autochtones vivant dans les communautés urbaines, rurales et nordiques.
- Les peuples autochtones et les résidants du Nord bénéficieront de 300 millions de dollars supplémentaires sur 10 ans, afin de soutenir la construction de nouvelles constructions et la réparation de logements abordables existants dans les communautés du Nord.
- Nos investissements font une différence. Le gouvernement verse plus de 312 millions de dollars chaque année aux collectivités des Premières nations pour soutenir le logement.
- Le budget de 2016 prévoyait également plus de 554 millions de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins de logement immédiats dans les réserves. À ce jour, plus de 5 700 maisons ont été rénovées et 464 collectivités des Premières nations ont bénéficié d'une formation et d'un renforcement des capacités dans le secteur du logement.

EXEMPLES DE RÉUSSITE :

Les cours de gestion de logement répondent à la demande croissante

Frank French travaillait déjà en tant que responsable du logement lorsqu'il s'est inscrit à un programme de gestion de logements en ligne. Les compétences et les connaissances acquises contribueront à améliorer les conditions de logement des membres de sa nation, la Cheppwas de la Thames, en Ontario. La SCHL parraine maintenant des étudiants dans les programmes 2018-2020

Le programme de stages des Premières nations construit des maisons et des carrières

La Première nation Malahat, en Colombie-Britannique, a mis sur pied une équipe de construction composée de membres de la nation pour moderniser ses logements. Le programme a également permis aux stagiaires d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de créer des emplois locaux grâce au financement de la SCHL.

CONTEXTE

De nouveaux fonds ont été annoncés dans des budgets fédéraux récents et successifs (2016, 2017 et 2018) pour soutenir le logement des Autochtones de partout au pays – notamment pour les Premières Nations vivant dans les réserves et les communautés en milieu urbain ou rural, ainsi que dans l'Inuit Nunangat et dans le Nord. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et Services aux Autochtones Canada (SAC) s'occupent d'aspects différents en matière de prestation de programmes et de services de logement dans les communautés des Premières Nations admissibles.

Le financement de SAC est octroyé aux Premières Nations admissibles pour qu'elles soutiennent une gamme d'activités liées au logement, à leur discrétion et en fonction de leurs priorités. Pour sa part, la SCHL met en œuvre des programmes de logement particuliers qui soutiennent la construction et la rénovation, la gestion permanente des logements sociaux ainsi que le développement des compétences propres au logement. La SCHL a des spécialistes dans tout le pays qui travaillent en collaboration avec des partenaires, communautés et organisations autochtones afin d'assurer la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement et de faciliter l'accès à d'autres programmes de la SCHL.

Le Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95) de la SCHL aide les Premières Nations à construire, à acheter, à remettre en état et à administrer des logements locatifs dans les réserves. Les programmes d'aide à la rénovation dans les réserves qui sont administrés par la SCHL permettent aux Premières Nations de recevoir de l'aide financière pour réparer les logements inférieurs aux normes afin qu'ils respectent un seuil minimal de salubrité et de sécurité, de convertir des propriétés non résidentielles en logements autonomes et abordables, et d'améliorer l'accessibilité des logements pour les aînés à faible revenu et les personnes handicapées. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement de la SCHL dans les réserves offre un soutien financier pour aider à réparer, à remettre en état ou à améliorer les refuges pour survivants de situations de violence familiale qui existent dans les communautés des Premières Nations. Pour les logements sociaux qui relèvent du gouvernement fédéral par l'entremise de la SCHL, l'Initiative fédérale de logement communautaire contribuera à protéger l'abordabilité pour les ménages à faible revenu, notamment les ménages autochtones, desservis par des fournisseurs de logements dont les accords d'exploitation arriveront à échéance.

Les peuples autochtones et les habitants du Nord bénéficieront d'investissements supplémentaires de 300 millions de dollars sur 10 ans, versés par les territoires, afin de favoriser la construction et la réparation de logements abordables dans les communautés du Nord. Le financement par contributions équivalentes n'est pas obligatoire dans le cas de cette contribution fédérale.

Appuyer les stratégies de logement fondées sur les distinctions

Le gouvernement du Canada continue de travailler avec des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour élaborer des stratégies distinctes qui soutiennent leur projet respectif d'autodétermination et qui visent à améliorer les résultats sur les plans social et économique à l'échelle des communautés. SAC et Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada (RCAANC) s'affairent toujours à mettre en œuvre ces stratégies conjointement et à ouvrir la voie à la réconciliation, et la SCHL demeure un partenaire actif dans ces efforts.

La Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations a été conçue et adoptée par l'Assemblée générale des chefs de l'Assemblée des Premières Nations en décembre 2018, et les plans de mise en œuvre sont en cours d'élaboration. SAC cherchera à obtenir un financement à plus long terme de la part du gouvernement du Canada afin de soutenir cette stratégie au début de l'année 2021. La Stratégie appuiera la construction et la réparation de logements de Premières Nations dans les réserves grâce au financement de 600 millions de dollars sur trois ans annoncé dans le budget de 2016. Les Premières Nations dirigent l'élaboration de la Stratégie pour que la réforme du logement et des infrastructures soit envisagée du point de vue des Premières Nations. Dans l'avenir, les Premières Nations et le gouvernement du Canada continueront de collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre conjointes de cette Stratégie qui est axée sur une démarche à long terme et qui soutiendra

la capacité des Premières Nations de s'occuper des logements et des infrastructures et d'en assurer le contrôle et la gestion, ainsi que leur capacité de répondre aux besoins de leurs membres dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

La Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat a été publiée en avril 2019 et en est maintenant à la phase de mise en œuvre. Elle fournira une orientation sur l'investissement de 400 millions de dollars sur 10 ans pour le logement des Inuits annoncé par le gouvernement du Canada dans le budget de 2018 et prévu pour trois régions inuites : la région désignée des Inuvialuit (T.N.-O), le Nunavik (Québec) et le Nunatsiavut (T.N.-O). Ce montant s'ajoute au financement de 240 millions sur 10 ans annoncé dans le budget de 2017 afin d'appuyer le logement au Nunavut. Le gouvernement du Canada travaille aussi en étroite collaboration avec l'organisme inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et les gouvernements et organismes de revendication territoriale inuits par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, qui a été créé récemment. RCAANC dirige ce processus d'élaboration conjointe et bénéficie du soutien continu de la SCHL. Cette collaboration respecte et renforce la relation entre les Inuits et la Couronne et aidera à atteindre l'objectif commun de réduire les besoins en matière de logement dans l'Inuit Nunangat et à mettre au point des solutions à long terme qui tiennent compte du mode de vie, des traditions et de la culture des Inuits. L'approche adoptée met l'accent sur le rôle direct joué par les organisations et gouvernements inuits pour répondre aux besoins en matière de logement dans leurs communautés, la nécessité de faire des investissements durables et à long terme et l'importance d'une collaboration continue.

La signature d'un accord entre le gouvernement du Canada et la Nation métisse. le 13 avril 2017, a été un premier pas important vers l'établissement d'une nouvelle relation qui repose sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Cet accord souligne les façons dont le gouvernement et la Nation métisse travailleront ensemble pour établir les priorités et élaborer des politiques dans des domaines d'intérêt commun, dont le logement. Les principaux objectifs sont d'aider la Nation métisse à exercer un plus grand contrôle dans l'application des programmes de logement et d'améliorer l'accès au logement, notamment en offrant des propriétés abordables. RCAANC dirige ce processus d'élaboration conjointe et bénéficie du soutien continu de la SCHL. De plus, le gouvernement du Canada et les organisations membres du Ralliement national des Métis ont signé l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse en juillet 2018, qui en est actuellement à la phase de mise en œuvre. L'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse bénéficie du financement de 500 millions de dollars sur 10 ans annoncé pour la Nation métisse dans le cadre du budget de 2018. Le financement prévu pour la première, la deuxième et la troisième année a déjà été accordé. Les parties évalueront les progrès réalisés au jalon de trois ans (2021) et détermineront alors les allocations futures en fonction d'une évaluation des besoins élaborée conjointement.

Le processus respectueux qui a été créé pour élaborer en collaboration chacune des stratégies de logement des Autochtones prendra du temps, mais il permettra de jeter les fondations nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats à long terme en matière de logement.

Préparé par	Approuvé par	Secteur responsable	Date/N° du fichier
Prepared by	Approved by	Lead Sector(s)	Date/Docket Number
Hugo P. Fontaine Parliamentary Affairs CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2895	Patrick Perron Parliamentary Affairs CMHC / Affaires parlementaires, SCHL (613) 748-2455	Client Solutions / Policy & Innovation	October 1, 2020 QP190137